



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Le financement des productions bovines

Yves Lebert

Abstract

Beef production requires large quantities of capital. Moreover these vary over the year. The income obtained varies greatly according to the type of stock-raising concerned.

Depending on the structure of the farm, it is not always possible for its head to obtain the capital necessary for the running of the farm on meat production alone. Forms of financing should consist, partly of amortizable loans, and the rest of loans to be renewed periodically. Beef production does not pay its way in small farms. The production of baby-beef becomes competitive in farms with a high proportion of arable land.

Résumé

La production de viande bovine exige de grands besoins en capital. De plus, ceux-ci varient en cours d'année. Le revenu obtenu est très variable selon le type d'élevage.

Selon la structure de l'exploitation, il n'est pas toujours possible à son chef de « conquérir » son capital d'exploitation avec l'orientation viande. Les formes de financement devraient comporter une fraction de prêts amortissables, le reste consistant en prêts renouvelables périodiquement.

L'orientation vers la viande bovine n'est pas rentable dans les petites exploitations. La production de viande jeune devient compétitive dans les exploitations ayant une forte proportion de terre labourable.

Citer ce document / Cite this document :

Lebert Yves. Le financement des productions bovines. In: Économie rurale. N°85, 1970. pp. 75-83;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2116>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_85_1_2116

Fichier pdf généré le 08/05/2018

quantité de cheptel pouvant être valorisée et par là le capital nécessaire ;

— le choix de la spéculation bovine. Nous verrons dans les tableaux suivants les exigences très différentes selon le type de production bovine ;

— l'importance des productions annexes, qui constituent un secteur indépendant.

Variation du capital cheptel vif à l'hectare fourrager suivant quelques productions bovines

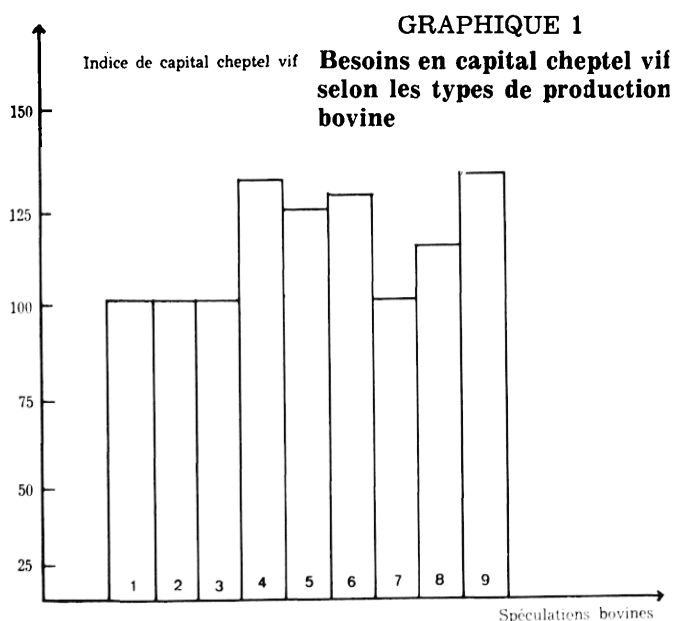
Nous retiendrons les neuf systèmes de production bovine qui ont fait l'objet de l'étude citée du C.G.E.R. de l'Orne.

Cette liste est limitée volontairement aux principales productions pouvant être envisagées dans le cadre d'une reconversion.

Le niveau d'intensification retenu traduit des résultats obtenus dans des élevages de pointe.

Les systèmes de production bovine retenus sont les suivants :

- 1 - système laitier : vaches et génisses de remplacement ;
- 2 - système mixte lait-viande : vaches et élevage de tous les veaux ;
- 3 - système viande : vaches type laitier avec veaux au pis ;
- 4 - système viande : vaches charollaises et veaux vendus à 9 mois ;
- 5 - système viande : vaches charollaises et bœufs vendus à 36 mois ;
- 6 - système viande : bœufs de 24-27 mois - bons normands ou croisés ;
- 7 - système viande : bœufs de 30 mois - bons normands ou croisés ;
- 8 - système viande : bœufs de 36 mois - bons normands ou croisés ;
- 9 - système viande : taurillons 15 mois et bœufs de 30 mois.



En prenant pour base 100 le système laitier de référence, les écarts de besoins en capital cheptel vif vont de 100 à 138 pour une même surface fourragère exploitée par un type différent de production bovine.

Montant du capital d'exploitation à prévoir dans des exploitations bien conduites du département de l'Orne

Ces exploitations sont situées dans les régions des Plaines et du Perche. Elles comptent 50 % de terres labourables dont les deux tiers environ en surface de vente ; elles n'ont pas de productions annexes. Le montant du capital à prévoir est noté dans le tableau 1.

Sauf les productions de viande classiques dans la région (bœufs de 30 mois et de 36 mois), la plupart des spéculations de viande bovine (notamment production de viande jeune et systèmes avec vaches à viande) sont plus exigeantes en capital que la production laitière (+ 20 à + 35 % de cheptel vif à l'hectare fourrager).

EVOLUTION DU CAPITAL CHEPTEL VIF AU COURS D'UNE ANNEE SUIVANT LES PRODUCTIONS DE VIANDE

Il est très difficile d'apporter une réponse simple à cette question. D'ores et déjà, on peut cependant dire que pour des raisons techniques ou des raisons économiques, les recettes de viande bovine seront souvent saisonnières. Le capital cheptel varie ainsi sensiblement au cours d'une année.

Raisons techniques :

Les raisons techniques sont nombreuses, nous en citons quelques-unes en exemple.

— Les vaches à viande vèlent le plus souvent en fin d'hiver, début du printemps. L'exploitant qui aura choisi la spéculation « vaches à viande et veaux vendus au sevrage » aura des rentrées d'argent saisonnières entre septembre et janvier.

— La production de viande bovine jeune exige pour être rationnelle la constitution de lots d'animaux relativement importants. Il est évident que les recettes seront groupées et que le capital cheptel vif sera plus important en fin de croissance des animaux qu'au moment de la mise à lots.

— Les périodes les plus faciles pour « terminer » les animaux de viande sont : la fin du printemps et le début de l'été dans les exploitations où la prairie naturelle est encore abondante ; l'hiver pour les exploitants qui ont développé les productions fourragères (maïs notamment).

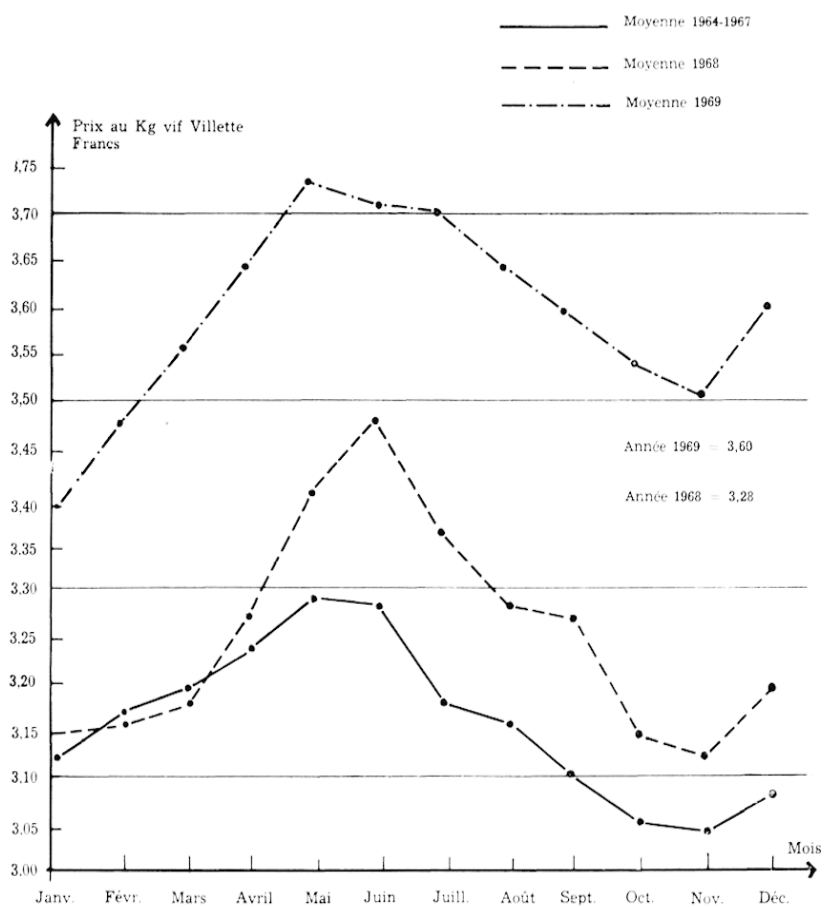
TABLEAU 1

Capital d'exploitation selon la taille d'exploitation et les spéculations de viande bovine

Système d'élevage	N°	Exploitation de 30 ha		Exploitation de 50 ha	
		Capital total	Capital/ha	Capital total	Capital/ha
Système laitier	1	115.000 F	3.800 F	185.000 F	3.700 F
Système mixte	2	115.000 F	3.800 F	185.000 F	3.700 F
Système viande	3	115.000 F	3.800 F	190.000 F	3.800 F
Système viande	4	135.000 F	4.500 F	215.000 F	4.300 F
Système viande	5	130.000 F	4.300 F	210.000 F	4.200 F
Système viande	6	130.000 F	4.300 F	215.000 F	4.300 F
Système viande	7	115.000 F	3.800 F	185.000 F	3.700 F
Système viande	8	120.000 F	4.000 F	200.000 F	4.000 F
Système viande	9	140.000 F	4.700 F	230.000 F	4.600 F

GRAPHIQUE 2

Moyenne mensuelle des prix du bœuf de première qualité



Raisons économiques :

Les prix ont une influence de tout premier ordre sur la rentabilité des productions de viande bovine. Et chacun sait que les prix de la viande de bœuf ou du veau varient considérablement au cours d'une année : c'est ce que traduisent les graphiques 2 et 3 (en production sous contrat cependant, ces écarts de prix peuvent être éliminés ou largement atténués).

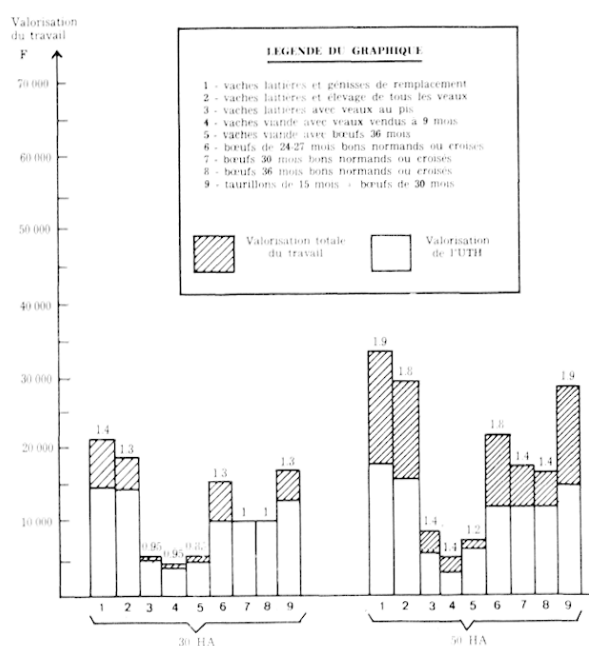
Le prix du veau qui a considérablement augmenté au cours de l'année 1969 devient un facteur important de la rentabilité de la production bovine. Si les écarts de cours actuels entre le printemps et l'automne se maintiennent, il n'est pas logique de démarrer un lot de jeunes bœufs ou de taurillons uniquement en fonction de la période de vente : l'influence de la période d'achat des veaux n'est pas négligeable.

Dans bien des cas de production de viande sous contrat, une péréquation à ce niveau devra être envisagée.

Les variations du capital cheptel vif au cours de l'année sont très variables suivant les spéculations (7 à 26 % par rapport au capital moyen). Les bœufs de 24-27 mois et en général les productions de viande jeune sont non seulement exigeantes en capital mais très saisonnières quant aux recettes d'où des variations importantes du capital cheptel vif au cours de l'année. En revanche, les productions de viande, faites à partir de vaches à viande, n'entraînent pas de fluctuations de capital aussi importantes.

GRAPHIQUE 4

Valorisation du travail (revenu de l'ensemble des travailleurs après rémunération de 5 % du capital)



GRAPHIQUE 3

Moyenne mensuelle sur trois ans du prix du veau de 8 jours

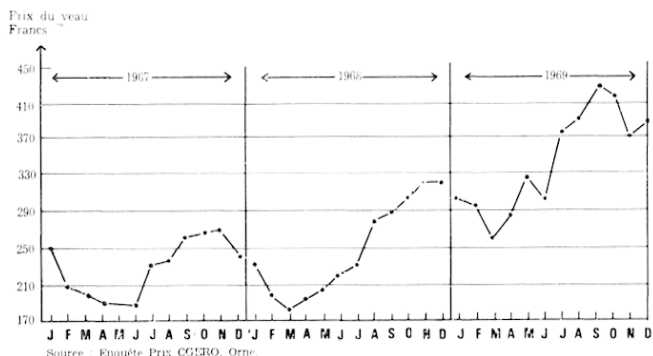


TABLEAU 2

Exemples de variations saisonnières de capital suivant les spéculations bovines

Système d'élevage	N°	Evolution du capital en %				Variation maximale	
		1 ^{er} trimest.	2 ^e trimest.	3 ^e trimest.	4 ^e trimest.	Ferme 30 ha	Ferme 50 ha
Système laitier	1	100	100	100	100		
Système mixte	2	105	101	95	99	6.500 F	10.000 F
Système viande	3	107	103	93	97	9.000 F	15.000 F
Système viande	4	98	101	104	97	5.800 F	9.600 F
Système viande	5	102	96	98	104	6.200 F	10.500 F
Système viande	6	112	97	88	103	19.500 F	32.300 F
Système viande	7	113	103	97	96	16.400 F	27.800 F
Système viande	8	101	96	100	103	5.000 F	8.500 F

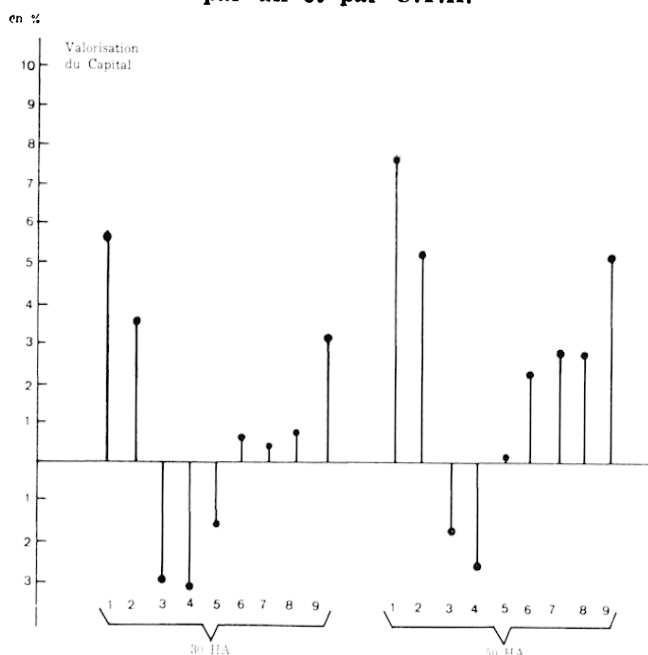
Les résultats présentés sur le graphique 4 récapitulent la valorisation du travail dans des hypothèses de prix actuels, de bonne technicité et sans production annexe :

1) La rentabilité des productions de viande est encore à ce jour dans beaucoup de cas, très inférieure à la rentabilité de la production laitière. C'est un des aspects essentiels du problème du financement des productions bovines : la rentabilité d'une entreprise ayant un rapport étroit avec la possibilité de remboursement. Seule une augmentation relative importante du prix de la viande par rapport à celui du lait peut modifier cet état de fait.

2) Les productions de viande jeunes sont plus rémunératrices que les productions de viande plus âgée et surtout que les spéculations à partir de vaches à viande, lesquelles ne paraissent pas concurrentielles.

GRAPHIQUE 5

**Valorisation du capital
(après rémunération des travailleurs à 15 000 F)
par an et par U.T.H.**



**CAPACITE DE REMBOURSEMENT
DES EXPLOITANTS
SUIVANT LA SPECULATION BOVINE
CHOISIE**

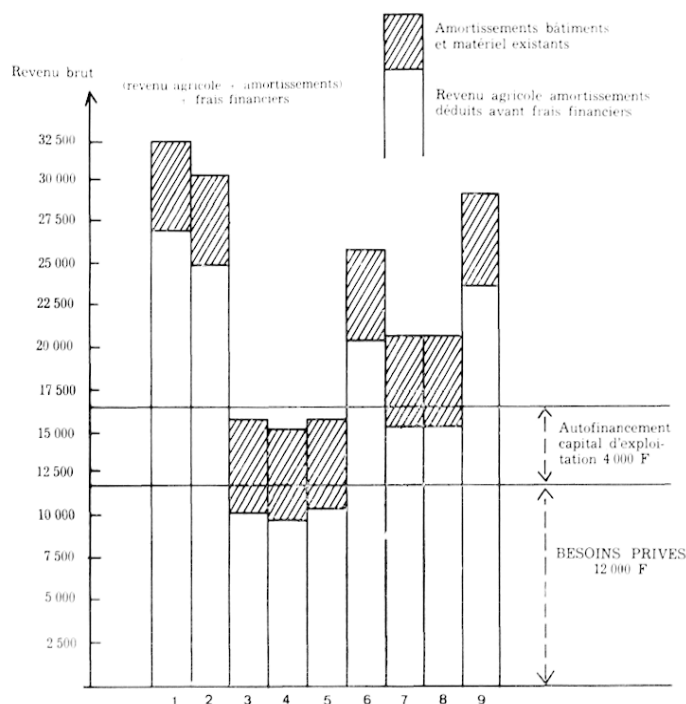
Cette capacité de remboursement découle :

- du revenu de l'entreprise lequel est fonction de nombreux facteurs et notamment du choix de la spéculation bovine ;
- des besoins privés ;

- des investissements réalisés par l'exploitant par autofinancement (renouvellement du matériel, accroissement du cheptel).

GRAPHIQUE 6

**Capacité de remboursement d'une exploitation
de 30 hectares (en fermage)**



Les revenus des systèmes 3, 4 et 5 sont insuffisants pour assurer les besoins privés et amortissements du matériel et des bâtiments existants. Ils s'accompagnent d'un appauvrissement en capital.

**CHOIX DE LA MEILLEURE PERIODE
POUR ECHEANCE ET VARIATION
DE LA TRESORERIE AU COURS DE L'ANNEE**

Le choix de la meilleure période pour échéance dépend non seulement de la spéculation bovine choisie, mais également des autres productions réalisées sur l'entreprise. Il faut tenir compte enfin des variations saisonnières des dépenses.

Le tableau 3 présente deux exemples complets sur une exploitation de 30 ha des plaines et du perche de l'Orne.

Les tableau 3 dégage par trimestre et selon le type de production choisi la disponibilité ou le besoin de trésorerie pour couvrir les annuités d'emprunt.

TABLEAU 3

**Exemple d'une ferme de 30 ha en fermage ayant 50 % de T.L.
Plaines, Perche Ornaïs**

LIBELLES	Système vaches et élevage de tous les veaux			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
RECETTES : Blé	—	—	9.200 F	—
Orge (vendue)	—	—	3.900 F	—
Lait	5.600 F	6.700 F	5.000 F	5.000 F
Viande	6.000 F	8.000 F	3.000 F	5.700 F
Veaux	—	—	—	—
Produits accessoires	250 F	250 F	250 F	250 F
TOTAL RECETTES	11.850 F	14.950 F	21.350 F	10.950 F
DEPENSES : Appro. cultures	2.200 F	4.500 F	1.000 F	2.000 F
Charges directes d'élevage	2.000 F	1.000 F	1.000 F	1.900 F
Autres dépenses (sauf Amortissem. et frais financiers)	1.900 F	4.950 F	3.000 F	4.950 F
TOTAL DEPENSES	6.100 F	10.450 F	5.000 F	9.050 F
Solde Recettes-Dépenses	5.750 F	4.500 F	16.350 F	1.900 F
Renouvellement du matériel	1.000 F	1.000 F	1.000 F	1.000 F
Besoins privés	3.000 F	3.000 F	3.000 F	3.000 F
Capacité de remboursement	1.750 F	500 F	12.350 F	—
ou besoin de financement	—	—	—	2.100 F
Capacité annuelle de remboursement	+ 12.500 F			

LIBELLES	Système bœufs 24-27 mois (2 lots)			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
RECETTES : Blé	—	—	9.200 F	—
Orge (vendue)	—	—	3.300 F	—
Lait	—	—	—	—
Viande	31.650 F	31.650 F	—	—
Veaux	7.500 F	7.500 F	—	—
Produits accessoires	250 F	250 F	250 F	250 F
TOTAL RECETTES	24.400 F	24.400 F	12.750 F	250 F
DEPENSES : Appro. cultures	2.200 F	4.500 F	1.000 F	2.200 F
Charges directes d'élevage	3.700 F	3.700 F	2.700 F	2.600 F
Autres dépenses (sauf Amortissem. et frais financiers)	1.900 F	4.950 F	3.000 F	4.950 F
TOTAL DEPENSES	7.800 F	13.250 F	6.700 F	9.750 F
Solde Recettes-Dépenses	16.600 F	11.150 F	6.050 F	9.500 F
Renouvellement du matériel	1.000 F	1.000 F	1.000 F	1.000 F
Besoins privés	3.000 F	3.000 F	3.000 F	3.000 F
Capacité de remboursement	12.600 F	7.150 F	2.050 F	—
ou besoin de financement	—	—	—	13.500 F
Capacité annuelle de remboursement	+ 8.300 F			

Dans le cas du système « vaches et élevage de tous les veaux », les plus grosses échéances devraient se situer au cours du troisième trimestre après la récolte de céréales.

Dans le cas du système « bœufs de 24-27 mois » en deux lots terminés en hiver et printemps, les échéances devraient se situer au moment des ventes au cours des 1^{er} et 2^e trimestres

de l'année. On peut constater une diminution de la capacité de remboursement qui passe de 42.500 F à 8.300 F.

Le mode de calcul retenu ci-dessus donnerait pour chacun des autres systèmes et dans le cadre d'une exploitation de 30 ha des Plaines et du Perche les possibilités suivantes de remboursement :

Systèmes :

1 = 15.940 F de capacité de remboursement (1)		
2 = 12.500 F	»	»
3 = 920 F	»	»
4 = 1.800 F	»	»
5 = 450 F	»	»
6 = 8.300 F	»	»
7 = 1.725 F	»	»
8 = 2.800 F	»	»
9 = 14.200 F	»	»

PROBLEMES FINANCIERS

LIES A LA RECONVERSION LAIT-VIANDE

Le rythme de production de la viande bovine est très lent. Dans les systèmes considérés il s'échelonne de 15 mois à 36 mois. La mise en place de telles productions crée un déséquilibre de trésorerie qui risque, s'il n'est prévu, de nuire considérablement à la marche de l'exploitation.

Outre l'exigence en capital, il faudra tenir compte du manque de trésorerie momentanée. Une étude complète du système d'exploitation semble indispensable pour palier aux effets d'une transition.

Cette transition peut se faire plus ou moins rapidement, mais le comportement de la trésorerie sera très différent. Nous reprendrons quelques conclusions de l'étude citée précédemment pour montrer les différences.

Reconversion progressive :

Dans cette hypothèse le cheptel laitier fait place au cheptel viande sur une période de deux années pour arriver au cycle complet de production si l'on choisit la spéculation en bœufs de 24 mois. On constate sur deux années un manque de trésorerie de 25.000 F tout en tenant compte de la prime de reconversion. Cette somme s'ajoutera au capital d'exploitation pour définir les besoins globaux de financement.

(1) Solde de trésorerie de l'exploitation après avoir assuré les besoins privés à 12.000 F/an et le renouvellement du matériel à 4.000 F/an.

Reconversion instantanée :

Une transition peut s'envisager plus brutalement par la vente du cheptel laitier et le rachat des diverses catégories d'élèves correspondant aux besoins du nouveau système et assurant le cycle complet nécessaire. Le besoin supplémentaire de capital sera immédiat et le comportement de la trésorerie de la première année se traduira par un manque d'environ 30.000 F qui devra être couvert par un emprunt supplémentaire.

Ainsi toute décision de reconversion aura des conséquences qu'il sera indispensable d'apprécier avec le plus de précision possible.

ELEMENTS CONDITIONNANT LE FINANCEMENT DES PRODUCTIONS BOVINES

Dans les chapitres précédents, nous avons fait ressortir le comportement économique de divers types de production de viande bovine ; nous pouvons en tirer les éléments suivants :

- le besoin global en capital est très variable selon les spéculations ;
- le besoin au cours de l'année sera très différent, dans l'état actuel du marché, il faudra tenir compte des variations saisonnières de cours ;
- le revenu varie considérablement selon le type de viande ;
- la capacité de remboursement des emprunts ne peut être homogène, la période d'échéance doit être bien choisie ;
- une reconversion entraîne dans la période de transition un besoin supplémentaire de trésorerie.

Par ailleurs, un capital cheptel vif ne s'amortit pas mais se capitalise. Toute production agricole est très influencée par des éléments extérieurs difficiles à maîtriser (climat, état sanitaire).

Dans une production de viande bovine il y aurait lieu de distinguer le capital minimum fixe de la partie de capital très fluctuante au cours de l'année.

Une exploitation agricole est un ensemble où les différents secteurs d'activités doivent être complémentaires.

Le revenu d'une exploitation doit avant tout assurer les besoins de la famille et l'intérêt du capital. Selon les structures la marge restante peut être nulle ou capable d'assurer une capitalisation. On distinguera alors :

- les prêts amortissables sur un temps déterminé ;
- les prêts sans amortissement renouvelables périodiquement.

Si nous prenons les exemples de l'étude précitée et que nous recherchions sur quelques systèmes la forme de prêt adaptée à la capacité de remboursement face au besoin en capital, nous obtiendrions, selon le taux, les durées notées dans le tableau 4.

TABLEAU 4

Forme et durée du prêt selon la capacité de remboursement et les systèmes d'exploitation

EXPLOITATION DE 30 HECTARES				
	Capital exploit.	Capacité annuelle de remboursement	Durée du prêt	
			7 %	4 %
1 — Système vaches laitières et remplacement ..	113.600 F	15.940 F	10 ans	9 ans
2 — Système vaches laitières et tout l'élevage	113.600 F	12.500 F	15 ans	12 ans
6 — Système bœufs 24-27 mois	131.200 F	8.300 F	+ 30 ans	+ 30 ans
9 — Système taurillons et bœufs 30 mois	137.400 F	14.200 F	16 ans	13 ans
EXPLOITATION DE 50 HECTARES				
1 — VL + remplacement	182.000 F	28.300 F	9 ans	8 ans
2 — VL + tout élevage	183.000 F	25.450 F	10 ans	9 ans
6 — Bœufs 24-27 mois	214.500 F	20.000 F	20 ans	14 ans
9 — Taurillons + bœufs 30 mois	228.200 F	26.000 F	14 ans	11 ans

Les quatre systèmes retenus sont parmi ceux qui assurent le meilleur résultat. Il s'avère pour les productions de viande bovine difficile et souvent impossible d'acquérir un capital d'exploitation.

Seul un aménagement d'une proportion en prêt amortissable et non amortissable selon la structure de l'exploitation peut permettre d'assurer une couverture pourtant minime des besoins privés qui ont été pris comme base dans l'étude (12.000 F/an).

Il faut rappeler que d'autre part l'exploitant doit augmenter régulièrement son intensification, donc son capital, pour compenser l'évolution constante des charges. Ce double effort nécessite une structure valable ou un capital personnel de départ suffisant.

Dans l'hypothèse de prêts actuels du Crédit Agricole, l'équilibre serait assuré, pour les exemples précédents, par les prêts indiqués dans le tableau 5.

Dans l'hypothèse de prêts spéciaux du Crédit Agricole (prêt d'installation et prêt F.O.R.M.A.) l'équilibre deviendrait :

La comparaison des tableaux 5 et 6 permet de faire quelques remarques.

TABLEAU 5

Exemples de prêts adaptés à divers systèmes d'exploitation

	Exploitation de 30 ha		Exploitation de 50 ha	
	prêt 9 ans 7 %	prêt renouvelable 6,5 %	prêt 9 ans 7 %	prêt renouvelable 6,5 %
Système 1 : VL + remplacement	80 %	20 %	100 %	—
Système 2 : VL + tout élevage	55 %	45 %	90 %	10 %
Système 6 : Bœufs 24-27 mois ...	—	100 %	45 %	55 %
Système 9 : Taurillons + bœufs 30 mois	45 %	55 %	55 %	45 %

Pour les systèmes laitiers, les formes actuelles de prêt peuvent satisfaire les besoins, cependant les petites structures doivent bénéficier de conditions particulières pour la partie élevage et viande.

TABLEAU 6

Exemples de prêts spéciaux adaptés à divers systèmes

	Exploitation de 30 ha		Exploitation de 50 ha	
	Prêt installation 12 ans 4 %	Prêt FORMA 2,50 %	Prêt installation 12 ans 4 %	Prêt FORMA 2,50 %
Système 1	100 %	—	100 %	—
Système 2	95 %	5 %	100 %	—
Système 6	45 %	55 %	90 %	10 %
Système 9	90 %	10 %	100 %	—

Pour les systèmes viande, cette production est à exclure dans les petites structures avec les formes actuelles de prêt. Seules les conditions de prêts sur durée assez longue ou prêts renouvelable pour le capital cheptel vif peuvent permettre une production de viande.

La part prêt renouvelable peut être constituée de l'autofinancement, de court terme ou d'ouverture de crédit en compte pour la part fluctuante du capital.

CONCLUSIONS

La production bovine est très exigeante en capital.

Le revenu actuel rend très difficile la conquête du capital par l'exploitant. Et pourtant le niveau technique retenu correspond à une bonne maîtrise des productions. Un facteur de production n'a pas été analysé malgré sa grande exigence, il s'agit des bâtiments d'exploitation. Seul l'amortissement de bâtiments existants a été pris en compte. Les besoins d'aménagements sont très importants et les répercussions très lourdes.

Les résultats se situent en période de stabilité de prix. Les études sur l'évolution du revenu de l'agriculture en francs constants ne font pas apparaître de hausse.

Par contre une dévaluation constante favorise le remboursement des prêts à annuités constantes.

Une généralisation des résultats précédents ne peut être faite à cause de la grande diversité des exploitations et de considérations autres que le revenu qui peuvent intervenir.

Il en ressort malgré tout que le problème du capital sera déterminant pour l'évolution de la production de viande bovine et que toute incitation dans ce sens sera efficace.

L'état actuel des prix, des techniques et des charges fait de la production de viande une production sans marge de sécurité et pour l'exploitation une mobilité très limitée des productions.

ANNEXE

Éléments techniques et économiques retenus :

Région agricole : Plaines et Perche ornais.

Structure d'exploitation : 30 et 50 ha - 50 % terre labourable.

Rendements : blé 45 qx, orge 40 qx, maïs fourrage 45 T, betteraves fourragères 80 T, prairies naturelles 3.300 UF.

Système 1 : vaches laitières et remplacement, 3.500 l lait par VL à 0,49 F ; vache de réforme, 1.600 F ; génisse de viande, 1.900 F ; à l'ha SFP : 3.500 l lait et 220 kg de viande.

Système 2 : vaches laitières et élevage de tous les veaux : bœuf de 30 mois, 335 kg × 6,50 = 2.200 F ; à l'ha SFP : 2.275 l lait et 345 kg viande.

Système 3 : vaches type laitier et 1,5 veau au pis vendu à 30 mois : bœuf de 30 mois : 2/3 à 380 kg × 6,80 F = 2.600 F, 1/3 à 330 kg × 6,50 F = 2.145 F ; à l'ha SFP : 435 kg de viande.

Système 4 : vaches viande et veaux vendus à 9 mois : vache réforme, 2.300 F ; génisse de viande, 2.625 F ; taurillon de 9 mois, 1.370 F ; à l'ha SFP : 320 kg viande.

Système 5 : vaches viande et bœufs vendus à 36 mois : bœufs 2/3, 400 kg × 7,50 F = 3.000 F ; 1/3 380 kg × 7,15 F = 2.717 F ; à l'ha SFP : 340 kg viande.

Système 6 : bœuf 24-27 mois, 335 kg × 6,80 F = 2.280 F ; à l'ha SFP : 800 kg viande.

Système 7 : bœuf 30 mois, 370 kg × 6,80 F = 2.516 F ; à l'ha SFP : 570 kg viande.

Système 8 : bœuf 36 mois, 390 kg × 6,80 F = 2.652 F ; à l'ha SFP : 520 kg viande.

Système 9 : taurillon 15 mois au maïs et bœuf 30 mois ; taurillon, 275 kg × 6,50 F = 1.790 F ; bœuf 30 mois, 336 kg × 6,50 = 2.177 F ; à l'ha SFP : 1.000 kg viande.